

**ARRETE N° 2019-015 modifiant l'arrêté N° 2018-047 fixant la composition
du Comité technique d'établissement public de l'Institut polytechnique de Grenoble**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- VU** le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat
- VU** l'article L.951-1-1 du code de l'éducation
- VU** la délibération du conseil d'administration en date du 7 juillet 2011, créant le comité technique d'établissement public de l'Institut polytechnique de Grenoble
- VU** les résultats du scrutin du 06 décembre 2018 pour l'élection des représentants des personnels au Comité technique de l'Institut polytechnique de Grenoble
- VU** l'arrêté n° 2018-047 fixant la composition du comité technique d'établissement public de l'Institut polytechnique de Grenoble en date du 18 décembre 2018
- VU** la démission d'un membre du comité technique
- Sur proposition de l'organisation syndicale concernée

ARRETE

ARTICLE 1 - Suite au départ de M. Daniel FINAZZO (SNPTES) au 4 juin 2019, le Comité technique est modifié, pour ce qui concerne les représentants des personnels, comme suit :

	Titulaires	Suppléants
Liste CGT	Laurent TERRIER Françoise BELLE-PERAT	Thomas VAN OUDENHOVE Serge BONDIL
Liste SGEN-CFDT	Hubert RENEVIER Oarda CESARANO	Adrien BIDAUD Valérie ROCCHI
Liste SNPTES	Jan MIKAC Catherine BALLEYDIER Thierry HENOCQUE	Grégory GROSA Viviane CETTIER Corinne MAIROT
Liste FSU	Marie-Laure POTET	Pascal PERRIER

ARTICLE 2- Le présent arrêté prend effet au 1^{er} juillet 2019 pour la durée du mandat restant des élus au Comité technique de l'Institut polytechnique de Grenoble.



ARTICLE 3 - La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé et affiché dans l'intranet de l'établissement et dans les composantes.

A Grenoble, le 2 juillet 2019

L'Administrateur Général

Signé

Pierre BENECH